

ÉCOLE PRIMAIRE DE FILLES

Groupe JEAN-JAURES, GRNNOBLE

Depuis l'année 1945, les services de psychologie scolaire installés à l'école de garçons du groupe Jean-Jaurès ont été autorisés à faire bénéficier l'ensemble de nos élèves de leur compétence et l'ont fait avec régularité, dévouement, discrétion et efficacité.

Chaque année environ 80 fillettes de 6 à 7 ans, nous arrivent de l'école maternelle, d'écoles privées ou de la famille. En faisant la demande d'inscription les parents donnent volontiers à la Directrice des renseignements concernant la santé, l'intelligence, le développement, le caractère de leur enfant, des conseils sur la façon de "le prendre"; ils font part de leurs craintes, de leurs angoisses ou de leurs espoirs. Ces renseignements, ces conseils, toujours écoutés, peuvent être quelques fois précieux, parfois inutiles ou même erronés; ceux qui paraissent importants sont notés pour être transmis à la maîtresse qui aura la première charge de la nouvelle élève. Juste ou erronés, naïfs ou très réfléchis ces renseignements permettent à l'école d'ébaucher une première connaissance de l'enfant et de sa famille. Une indication du niveau de l'enfant en lecture et en calcul, très brève mais très juste, nous est fournie par l'école maternelle et nous permet de le placer soit au Cours Préparatoire soit au Cours Élémentaire 1ère année.

La rentrée faite, quelques jours d'observation et de travail suffisent aux maîtresses pour corriger les erreurs de répartition que nous aurions pu faire, puis, le travail régulier commence et chaque année, comme dans toutes les écoles, des cas particuliers surgissent, séparant la classe en deux groupes: les élèves qui travaillent, réussissent facilement, normalement, les élèves qui ont de la peine à suivre le rythme du travail ou même ne le suivent pas du tout- Pourquoi? Pourquoi?

La maîtresse peut, seule, trouver des explications, les parents en trouvent d'autres; la juste explication, celle qui peut permettre une action efficace sur le comportement du milieu scolaire vis à vis de l'enfant me paraît être celle qui, par l'intermédiaire de la Directrice, servant de liaison ou de conseil, groupe et accorde les avis des services de psychologie, du docteur spécialiste si le cas l'exige, de la maîtresse et de la famille.

Au cours donc du 1er trimestre et toujours le plus rapidement possible suivant le temps dont dispose Mlle Jallas, psychologue et pédagogue scolaire avertie, des examens collectifs puis individuels des élèves nouvelles sont faits à l'aide des méthodes et des tests actuellement au point. L'interprétation de ces tests, le contact direct avec les enfants, la conversation avec les parents si leur convocation paraît nécessaire, donnent au psychologue scolaire quelques avis sur le comportement de l'enfant: caractère, aptitudes; il les rédige en conclusion de ces premiers examens, fait un compte-rendu oral aux parents qui le désirent, aux maîtresses, compte-rendu oral permettant l'emploi au cours de la conversation d'un voca-

bulaire moins spécial que celui qui sert à la rédaction des fiches, permettant aussi de suggestions sur les méthodes et procédés à employer ou à éviter.

Ce premier examen dirige très tôt les élèves inadaptes vers la classe de perfectionnement.

Des examens individuels sont faits occasionnellement lorsque des rentrées nouvelles en cours d'année posent des problèmes aux maîtresses, ou lorsque des élèves paraissent se fatiguer, s'agiter, évoluer d'une façon anormale.

Une 2ème série d'examens systématiques est faite au cours du 2ème trimestre pour les élèves des Cours Moyens, 2ème année.

De nouvelles fiches transmises à la Directrice permettent avec les résultats scolaires, d'avoir des avis justifiés sur les chances de succès non seulement au concours du sixième mais au travail que demande le second degré.

Sans qu'il soit question d'orientation professionnelle, des conseils sont cependant donnés aux familles en ce qui concerne la direction de l'enfant vers le sixième classique, moderne; technique ou le certificat d'études.

A chaque demande d'inscription dans un établissement du second degré est jointe la fiche psychologique comme la fiche des résultats scolaires. Servent-elles à une première connaissance de l'élève? nous l'espérons car l'esprit dans lequel elles sont réalisées est celui qui permet à l'enfant de réserver toutes ses chances de développement et de succès.

Au cours de l'année 1953-54 de nouvelles conditions matérielles ont permis, au cours d'année, la création d'une douzième classe-Atin de décharger les effectifs sans nuire aux études commencent nous avons envisagé l'organisation d'une classe de rattrapage groupant les élèves des CMI, CM2 en retard sur le niveau normal ou les oppositions momentanée avec le milieu scolaire. Pour le choix de ces élèves qui devraient bénéficier d'un régime spécial, les avis des maîtresses, de la Directrice ont été confirmés par l'avis de Mlle Jallat, ayant consulté ses fiches et effectué de nouveaux contrôles.

Je dois dire, à ma grande satisfaction, que les renseignements donnés par les services de psychologie scolaire ont toujours rejoint mes observations personnelles.

Cette concordance est une aide précieuse à qui sait combien il est facile et désastreux de se tromper dans un domaine aussi délicat que celui de la connaissance de l'enfant, des méthodes de pédagogie qui en découlent, de l'évolution qui en résulte.

Des transformations de locaux vont permettre l'installation à l'école même du bureau de Mlle Jallat ce qui, matériellement, facilitera son travail et peut-être nous donnera l'occasion de profiter de sa compétence pour des cas imprévus.

En conclusion qu'il ne soit permis de formuler quelques vœux, d'envisager d'autres projets pour la réalisation desquels les services de la psychologie scolaire s'ils présentent toujours les qualités que j'ai appréciées peuvent nous apporter une aide efficace.

On pense à une liaison avec les services d'hygiène scolaire, à une collaboration avec les services d'orientation professionnelle, à l'évolution des soins et de l'enseignement donnés aux élèves déficients pour lesquels la création des classes de perfectionnement a été une première étape, à la création de cours de rattrapage pour élèves momentanément ralenties, à une liaison plus étroite entre l'école maternelle et l'école primaire, à l'évolution des méthodes d'enseignement et d'éducation.

Grenoble, Le 6 Février 1955

La Directrice de l'école de Filles

R. GARNACHE .